

# Colloque international

## ***La pensée et les normes*** ***Hommage à Jean-François Kervégan***

Organisé par Isabelle AUBERT (*Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne/IUF*),  
Élodie DJORDJEVIC (*Université Paris II Panthéon-Assas*) et Gilles MARMASSE (*Université de Poitiers*),  
avec le soutien de l'Institut des sciences juridique et philosophique de la Sorbonne (ISJPS),  
de l'Institut Michel Villey et du laboratoire de Métaphysique allemande et Philosophie pratique (MAPP)

*Le colloque se tiendra à distance, sur « Zoom ». L'inscription est obligatoire :*

<https://evento.renater.fr/survey/colloque-international-la-pensee-et-les-normes-hommage-a-jean-francois-kervegan-l5c6djto>

Après avoir consacré des écrits à la *Logique* de Hegel et à la pensée de Husserl, Jean-François Kervégan, professeur de philosophie émérite de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, travaille depuis plusieurs décennies deux champs de la philosophie qu'il relie dans la perspective d'une « philosophie des normativités » : la philosophie allemande et la philosophie pratique. S'agissant de la philosophie allemande, c'est surtout son effort pour actualiser la pensée de Hegel dans ses traductions et ses commentaires qui a marqué les esprits. Mais on lui doit aussi des études sur Kant, Marx, Jürgen Habermas et Axel Honneth. En philosophie pratique, il articule des questionnements sur le politique et sur les différentes normativités pratiques à des recherches de philosophie du droit. S'agissant de ce dernier point, ses travaux portent en particulier sur les droits subjectifs et la nature des normes juridiques. Faisant entendre une voix originale dans les débats sur Carl Schmitt ou Hans Kelsen, il propose une perspective institutionnaliste sur le(s) droit(s) et défend un « positivisme modéré ».

Parmi les ouvrages de Jean-François Kervégan, citons *Hegel, Carl Schmitt : le politique entre spéculation et positivité* (PUF, 1992) ; *L'effectif et le rationnel : Hegel et l'esprit objectif* (Vrin, 2008) ; *Que faire de Carl Schmitt ?* (Gallimard, 2011) ; *La raison des normes, Essai sur Kant* (2015) ; et, plus récemment, *Explorations allemandes* (CNRS Éditions, 2019).

En écho à ces travaux, réunissant des chercheurs français et internationaux, des philosophes comme des juristes, des spécialistes d'histoire de la philosophie et des chercheurs en philosophie sociale, politique ou juridique, ce colloque vise à poursuivre des discussions avec un chercheur hors pair, mais aussi à engager de nouvelles, en examinant les rapports entre les normes et la raison, selon une double perspective d'histoire de la philosophie et d'approches plus contemporaines.

# Programme

JEUDI 21 JANVIER 2021

Matinée – 9h-12h30

*Présidence : Magali Bessone (U. Paris 1 Panthéon-Sorbonne)*

## ***Ouverture (9h-9h30)***

Mot des organisateurs

Allocution de Philippe Büttgen (U. Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Directeur de l'UFR 10, Philosophie)

Mot de Jean-François Kervégan (U. Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

## ***Normes et critique (9h30-10h45)***

Franck Fischbach (U. de Strasbourg) : *Qu'est-ce que la vie éthique ? Un essai d'analyse*

Emmanuel Renault (U. Paris Nanterre) : *Critique sociale et connaissance*

Isabelle Aubert (U. Paris 1 Panthéon-Sorbonne) : *La réalité morale est-elle construite ?*

*Pause*

## ***Philosophie politique (11h-12h15)***

Clotilde Nouët (U. Mohammed VI Polytechnique) : *Démocratie et « vie éthique » : la question du sujet politique*

Sabina Tortorella (U. Paris 1 Panthéon-Sorbonne) : *L'obligation politique chez Hegel*

Catherine Colliot-Thélène (U. de Rennes) : *Le contractualisme contemporain : quelles parties, à quel contrat ?*

**Après-midi 14h-17h**

*Présidence : Marcos Nobre (U. Campinas)*

## ***Institutions (14h-15h15)***

Olivier Beaud (U. Paris II Panthéon-Assas) : *Pourquoi la liberté académique n'a pas été pensée en France par les universitaires*

Mélanie Plouviez (U. Côte d'Azur) : *De l'idéalisme allemand à la sociologie française : l'héritage en question au XIX<sup>e</sup> siècle »*

Emmanuel Picavet (U. Paris 1 Panthéon-Sorbonne) : *Les normes, les institutions et l'effectivité paradoxale des principes rationnels*

*Pause*

## ***Philosophie du droit (15h30-16h45)***

Denis Baranger (U. Paris II Panthéon-Assas) : *L'évanescence de la norme. Essai sur l'instabilité ontologique du phénomène normatif*

Pierre-Yves Quiviger (U. Paris 1 Panthéon-Sorbonne) : *Une théorie institutionnelle du sujet de droit*

Mathieu Carpentier (U. Toulouse 1 Capitole) : *De la vocation de notre temps pour la philosophie du droit*

VENDREDI 22 JANVIER 2021

**Matinée – 9h30-12h30**

***Présidence : Emmanuel Picavet (U. Paris 1 Panthéon-Sorbonne)***

***Jean-François Kervégan (U. Paris 1 Panthéon-Sorbonne) (9h30-10h45)***

*Pause*

***Hegel : héritage (11h-12h15)***

Norbert Waszek (U. Paris 8 Vincennes-Saint-Denis) : *De l'Encyclopédie de Hegel à la création par les hégéliens de nouvelles disciplines scientifiques*

Olivier Tinland (U. Paul Valéry Montpellier 3) : *Nietzsche, Hegel et les contradictions de « l'âme allemande »*

Myriam Bienenstock (U. de Tours) : *L'« esprit absolu » hégélien entre les XIX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles*

**Après-midi 14h-17h**

***Présidence : Denis Baranger (U. Paris II Panthéon-Assas)***

***Kant (14h-15h15)***

Gilles Marmasse (U. de Poitiers) : *Le débat sur la morale kantienne dans Grâce et dignité de Schiller*

Élodie Djordjevic (U. Paris II Panthéon-Assas) : *Action et causalité. Remarques sur la conception hégélienne de l'imputation*

Ricardo Terra (U. de São Paulo) : *Kant, Humboldt et l'université moderne*

*Pause*

***Hegel : actualité (15h30-16h45)***

Bruno Haas (U. Paris 1 Panthéon-Sorbonne) : *Hegel théoricien du musée*

Geminello Preterossi (U. de Salerne) : *Entre Hegel et Schmitt*

Marcos Nobre (U. Campinas) : *La Phénoménologie de l'esprit en tant que modèle philosophique*